

BON DE COMMANDE

STRUCTURE NON ASSOCIATIVE



2024/2025

N° affiliation

Date

Nom de l'association

A - COTISATION D'AFFILIATION (OBLIGATOIRE)



Affiliation de la structure non associative

147,00 €

Total A

€

B - COTISATION D'ADHESIONS (FACULTATIF)

Adhésion culturelle Adulte
(17 ans et plus)

12,40 € x

adhésions =

€

Adhésion culturelle Jeune
(jusqu'à 16 ans)

4,03 € x

adhésions =

€

Total B

€

C - MONTANT DES COTISATIONS A REGLER

Total A + B

€

RENOUVELLEMENT PAR INTERNET

- 1) Connectez-vous à www.affiligue.org avec vos identifiants et mot de passe de dirigeant.e associatif
- 2) Renouveler d'abord l'affiliation de l'association en relisant et modifiant les informations à l'écran'affiliation.
- 3) Signer votre demande avec la signature électronique (vous avez besoin de votre téléphone portable pour recevoir le code SMS de signature). Vous recevrez un mail vous confirmant que votre affiliation a été transférée à votre fédération de rattachement pour traitement.
- 4) Une fois votre affiliation validée, vous pourrez renouveler les adhésions de vos adhérents pour la nouvelle saison.
- 5) Vous recevrez par mail/courrier, la facture et les adhésions souscrites.
- 6) Régler votre facture par chèque ou virement bancaire

RENOUVELLEMENT PAR COURRIER

Pour l'affiliation :

- 1) Vérifier, modifier et compléter les informations de formulaire d'affiliation
- 2) Dater et signer le document par le ou la responsable de l'association.

Pour les adhésions :

- 3) Faites remplir et signer les demandes d'adhésions à chaque adhérent
- 4) Remplir le bon de commande
- 5) Joindre un chèque de règlement du montant de votre commande
- 6) Envoyer ou déposer le tout à la fédération :

FOL69 - 20 rue François Garcin 69003 Lyon

- 7) la fédération/comité vous enverra facture et carte d'adhésions par courrier sous un délai de 3

semaines.

